

Investir dans la forêt



Le bois, une ressource locale trop peu exploitée.

Le bois est le deuxième poste de déficit commercial en France après le pétrole. Pourtant, avec près de 11 millions d'hectares de forêts, la France est le troisième potentiel forestier en Europe. Un seul constat : les forêts et ses ressources en bois ne sont pas suffisamment exploitées. Pour y remédier, le gouvernement a mis en place différentes mesures réglementaires et fiscales visant à soutenir et encourager la filière bois. Objectif : mobiliser la ressource en amont et favoriser la demande en aval pour ainsi créer un dynamisme et assurer un modèle de croissance durable.

Dans la Loire, la filière bois, c'est 900 entreprises et 9 000 emplois. Le département compte 130 000 hectares de forêt répartis de façon égale sur le territoire, à 95 % privées, et à 75 % résineuse. Avec seulement 350 000 m³ de bois prélevés par an, c'est même pas la moitié de la ressource qui est mobilisée. « Le bois est principalement utilisé comme matériau de construction et les besoins sont réels puisque le marché est en plein essor. Malgré les a priori du grand public, le bois, en tant que ressource locale, présente de nombreuses propriétés, notamment en terme d'isolation thermique, ce qui en fait un matériau d'éco-construction idéal de plus en plus utilisé », indique Jean-Paul Martel, directeur d'Inter Forêt Bois 42.

Les forêts privées, représentant la quasi-totalité de la production potentielle départementale, sont sous-exploitées. La raison : le morcellement des parcelles forestières. « La Loire compte près de 50 000 propriétaires de parcelles d'une superficie moyenne de deux hectares. Des parcelles trop petites pour que l'exploitation soit rentable », affirme Jacques Grenot, président du syndicat et de l'Union départementale des propriétaires forestiers privés. Pourtant, selon Jean-François Chorain, scieur à Marlies, « la forêt doit être exploitée de manière raisonnée. Si elle n'est pas entretenue, à terme, elle meurt ».

Aujourd'hui, il est difficile de sensibiliser ces propriétaires à la sylviculture et à une gestion durable. « Ces parcelles appartenaient, la plupart du temps, à des agriculteurs qui les ont ensuite léguées à leur descendance. Mais avec la déprise agricole, les deux générations qui ont suivi, ont quitté les zones rurales pour la ville perdant, en route, la culture de la forêt et un certain savoir-faire. Mais l'attachement qu'ils portent à ce patrimoine familial, les pousse à conserver ces parcelles. Bien que certains n'en connaissent même pas l'existence », observe Jacques Grenot. Les novices pourront toujours confier la gestion à des experts forestiers. Et quant aux petits propriétaires, ils peuvent se regrouper pour effectuer des coupes de bois, du débardage et des ventes en commun. « C'est la seule formule viable à long terme. Ainsi, les petits propriétaires pourront rentabiliser leurs productions et les entreprises de transformation s'assurer des stocks fréquents et réguliers », note Jean-Paul Martel.

Autre maillon faible : les scieurs. Leur activité est fragile et ils peinent à apporter une valeur ajoutée suffisante comme le séchage du bois qui permettrait de fournir un produit fini à leurs clients. D'autant plus que, pour eux, les investissements sont très lourds. « Il faut être sûr d'avoir les épaules assez solides pour faire face à de telles dépenses sinon c'est la faillite », assure Jean-François Chorain.

Structure interprofessionnelle, associations, syndicat, les différents acteurs se mobilisent pour sensibiliser et accompagner chaque maillon de la chaîne afin d'optimiser la filière dans son ensemble. « La Loire pourrait être autonome. De la production à la fabrication, en passant par la transformation. Notre potentiel forestier représente une production telle qu'elle permettrait de couvrir notre consommation en bois, sans qu'on ait besoin de s'approvisionner ailleurs », insiste Jean-Paul Martel. Le département est, certes, sur la bonne voie mais il est encore loin du développement optimal de la filière qui mettrait définitivement un terme à l'importation.

Marion Negro